

# Concours national des meilleurs emballages pour des produits naturels à base de plantes aromatiques et médicinales (PAM) « PAM PACK AWARDS 2019 »

## Article 1 : Contexte

ACEA<sup>1</sup> est un projet de l'Organisation Internationale FHI 360, financé par l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique en Tunisie et en partenariat avec l'Office National de l'Artisanat (ONAT). Ce programme vise principalement à soutenir les femmes artisanes de la région du Nord-Ouest, dans la chaîne de valeur des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM).

L'objectif ultime de ce projet est le développement économique durable de cette chaîne de valeur, par l'augmentation des exportations des huiles essentielles et d'autres produits dérivés des PAMs, notamment à travers le lancement d'un cluster qui englobe toute la chaîne de valeur.

Le premier segment identifié par l'étude de segmentation stratégique du marché international des PAMs, commandée par l'équipe du projet, est celui des cosmétiques et extraits naturels, des produits de distillation ainsi que d'autres herbes aromatiques et médicinales dans le secteur de la thalassothérapie et des SPAs.

Ces SPAs sont à la recherche de plantes locales et sont intéressés par la connaissance de leurs propriétés thérapeutiques.

Ces centres cherchent à raconter l'histoire derrière ces produits, tel que les moments de récolte et de distillation, ainsi que tout ce qui va avec le caractère local.

## Article 2 : Objectifs du concours

Afin d'augmenter la qualité et l'attractivité des produits du segment identifié, le packaging est le premier support de communication à développer. Il doit refléter la qualité et l'authenticité des produits et doit être adapté aux standards internationaux, et ceci dans l'objectif ultime de promouvoir l'exportation de ces produits.

---

<sup>1</sup> ACEA : Action Collaborative pour les Exportations Artisanales



Un concours auprès de designers et agences spécialisées sera donc lancé pour élire les meilleurs emballages pour des produits naturels à base de plantes aromatiques et médicinales.

Dans le cadre de ce concours, le travail portera sur deux catégories de produits issus des PAMs : les **produits cosmétiques/extraits naturels** et les **plantes séchées**.

### **Article 3 : Organismes**

FHI 360 organise en partenariat avec l'ONAT<sup>2</sup> et le PACKTEC<sup>3</sup>, le concours national des meilleurs emballages pour produits naturels à base de Plantes Aromatiques et Médicinales « PAM PACK AWARDS 2019 ».

### **Article 4 : Candidatures**

Ce concours vise les talentueux designers et agences spécialisées dans les métiers de la communication, du design et du packaging. PAM PACK AWARDS s'adresse aussi aux artisans et entreprises artisanales spécialisées dans l'emballage, ainsi qu'aux jeunes diplômés en design.

Ce concours se propose d'appuyer les artisans à travers la mise à leur disposition d'emballages adaptés et conformes aux standards en la matière.

### **Article 5 : Axes de travail**

- 1- Les candidats devront s'inspirer idéalement de l'artisanat et de l'histoire de la Tunisie dans le travail d'identité visuelle, du graphisme, de choix des couleurs et des matériaux utilisés. Ils peuvent aussi s'inspirer de l'histoire punique, romaine, berbère et arabo-musulmane de la région du nord-ouest.

Une grande diversité est accordée pour le choix des matériaux : bois, papier, carton, tissus, halfa (cellulose), verre, et cetera.

L'écoresponsabilité dans le choix des matériaux est un grand atout.

À noter que :

- Les emballages des produits cosmétiques doivent être à même de sauvegarder leurs propriétés chimiques et aromatiques.
- Les emballages des plantes séchées doivent en sauvegarder les arômes et senteurs.

---

<sup>2</sup> ONAT : Office National de l'Artisanat Tunisien

<sup>3</sup> PACKTEC : Le Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement



2- Le travail demandé concernera **deux gammes**, comme suit :

**Gamme I - Créativité et innovation pour un produit haut de gamme (luxe) :**

- a) Attractivité : incitation à l'achat dans le circuit de distribution de luxe identifié, à savoir les Centres de Thalassothérapie et les SPA (produits destinés à la vente et non au service)
- b) Adéquation du packaging au produit dans la section du luxe : qualité de la matière, protection de l'environnement avec des emballages idéalement récupérables, excellent système de conditionnement et de stockage, excellente finition, décoration, formes et cetera
- c) Choix de matériaux adéquats « nobles », idéalement inspirés de l'artisanat tunisien.
- d) Conformité aux normes de sécurité européennes.

**Gamme II- Créativité et Innovation pour un produit grand public (économique) :**

- a) Attractivité : incitation à l'achat dans le circuit de distribution des magasins spécialisés dans les produits naturels : parapharmacies, magasins « bien-être » et Bio, Les magasins de la grande distribution...
- b) Adéquation du packaging au produit dans la section économique
- c) Utilisation de produits naturels dans les emballages : liège, bois, halfa ou autres, idéalement inspirés de l'artisanat de la région du nord-ouest (matériaux accessibles aux artisans de la région).
- d) Conformité aux normes de sécurité européennes.

3- Les emballages à développer pour les deux catégories de produits issus des PAMs identifiés sont détaillés comme suit :

- Cosmétiques & Extraits naturels :
  - Huiles Essentielles 10 ml
  - Huiles de massage 100 ml
  - Crèmes (mains/visage) 100 ml
  - Savonnette
  - Diffuseur de parfums/brûle parfums **(Optionnel)**
  - Boite de rangement pour les huiles essentielles. **(Optionnel)**
- Plantes séchées pour thés, infusions et thé :
  - Emballage externe : rigide (ex : boîte) ou souple (ex : sac) 100 g **(Optionnel)**



**NB :**

- **Les postulants souhaitant concourir doivent inscrire au moins 4 emballages au total (dans la gamme Luxe ou Economique ou les deux).**
  - **Les diffuseurs, les emballages pour plantes séchées et les boîtes de rangement pour huiles essentielles sont optionnels : le candidat aura un bonus sur chaque option proposée.**
  - **Les matériaux proposés doivent être accessibles aux artisans de la régions du nord-ouest.**
- 4- Chaque gamme (Luxe et Économique) requiert aussi la création d'un assemblage de produits (type coffrets-cadeau, paniers) qui seront commercialisés comme un ensemble compatible de produits.
- 5- Ces emballages doivent proposer et tenir compte des points suivants :
- Emballage primaires : bouteilles, fioles, pots, tubes et cetera ; et emballages secondaires : suremballage, paquets, boîtes et cetera
  - Si étiquette, préciser sa forme.
  - Un code couleurs pour différencier les différents produits emballés dans la même forme de bouteille : La charte graphique et l'identité visuelle doivent être homogènes pour tous les emballages proposés de sorte à proposer une gamme complète.
  - Ils doivent respecter les normes d'hygiène et d'ergonomie (facilité d'utilisation).
  - Un système de dosage : spray, égouttoir, pipette, roller et cetera.
  - Optimisation des coûts des emballages proposés.
- 6- Les candidats doivent présenter des prototypes de chaque emballage proposé afin de valider leur conformité aux normes techniques et de sécurité. À défaut de prototype, ils devront soumettre des maquettes en 3D, avec un échantillon des matériaux utilisés, en précisant les caractéristiques techniques avec une planche de manipulation explicative. Les candidats ayant soumis des prototypes auront un bonus.

**Article 6 : Organisation & Communication sur le concours**

- 1- FHI 360 assurera la mise en place et le déroulement de ce concours en partenariat avec L'ONAT et le PACKTEC.
- 2- Une diffusion promotionnelle sera en outre assurée aux primés par FHI 360.



## **Article 7 : Conformité à la législation**

Dans le domaine particulier des plantes aromatiques et médicinales, les matériaux utilisés doivent être conformes aux réglementations en vigueur en Tunisie et selon les normes européennes.

Les emballages proposés :

- Ne doivent pas altérer les produits.
- Doivent se soumettre aux règlements régissant le conditionnement, le stockage et le transport des denrées alimentaires et des produits cosmétiques naturels – Certifiés BIO.
- Le respect total de la classification, étiquetage et emballage des produits cosmétiques et des plantes séchées. – Certifiés BIO.

## **Article 8 : Validation technique des prototypes & propositions**

Toutes les candidatures reçues et approuvées, suite envoi du formulaire dûment rempli et en respectant les exigences mentionnées, devront présenter des prototypes ou des maquettes avec spécifications.

Une première phase de validation technique sera assurée par le PACKTEC, qui se chargera de vérifier que les emballages présentés sont conformes aux normes Tunisiennes et Européennes pour les produits cosmétiques et alimentaires.

La réception des prototypes se fera en contrepartie d'un reçu ou d'une décharge de dépôt de dossier qui sera remis aux candidats par le PACKTEC.

Les maquettes doivent être remises avec les inscriptions sur le site [www.acea.tunisia.com](http://www.acea.tunisia.com).

## **Article 9 : Critères de sélection finale des candidats**

1<sup>ère</sup> étape : Présentation aux membres du jury, d'une liste de prototypes et de propositions validés techniquement par le PACKTEC.

2<sup>ème</sup> étape : Chaque membre du jury décernera aux emballages présentés pour chaque section une note allant de 0 à 10, selon des critères techniques et esthétiques qui seront communiqués ultérieurement.

3<sup>ème</sup> étape : Parmi les emballages nominés, les 3 plus fortes notes pour chaque segment (Luxe et Économique) aura le 1<sup>er</sup> prix, 2<sup>ème</sup> prix et 3<sup>ème</sup> prix du concours, la décision du jury ne pourra en aucun cas être contestée.



NB : En cas de notes égales pour deux emballages, le jury votera pour un emballage parmi les deux ex aequo.

## **Article 10 : Jury**

Les emballages candidats de ce concours seront jugés par un jury spécialisé et représentatif de l'ensemble de la filière emballage et des organismes publics concernés. Il est décidé que ce jury soit constitué de 7 membres issus de différents secteurs privés et publiques, dans le domaine de l'artisanat et du design.

## **Article 11 : Conditions de participation**

Pour participer au concours, les candidats doivent obligatoirement :

- 1- Remplir le formulaire de participation qui sera publié sur le site ACEA : <https://www.acea-tunisia.com>.
- 2- Le candidat devra préciser la/les gamme(s) d'emballage(s) sur la/lesquelles il aura travaillé (Luxe ou Économique ou les deux, voir Article 5).
- 3- Le candidat devra accepter par avance la décision du jury en cochant une case après avoir accepté les conditions du règlement.
- 4- Le dépôt des candidatures implique l'accord donné à FHI 360 pour faire toute publicité jugée appropriée au sujet du concours.
- 5- La propriété intellectuelle des emballages primés revient à FHI 360, qui pourra les octroyer à ses bénéficiaires.
- 6- Le candidat devra inscrire la nature exacte du ou des matériau(x) employé(s), le descriptif de l'emballage portant principalement sur les critères précédemment cités et les avantages présentés.
- 7- Remettre au plus tard **le 10/06/2019**, les prototypes et matériaux utilisés, au Centre du Conditionnement et de l'Emballage – PackTec.
- 8- Tous les documents remis par un candidat à travers le formulaire de participation, seront vérifiés par les responsables du concours (un responsable de FHI 360 et un membre du PACKTEC). Ils devront s'assurer du respect des éléments à fournir et de leur conformité au présent règlement. Les candidatures non conformes ne seront pas soumises à l'analyse de l'équipe technique et par la suite des membres jury.



⇒ Pour toute information, contacter les coordinateurs du concours :

- **Layla Msellati** : Directrice de la Qualité à l'Office National de l'Artisanat. ([msellatileila@gmail.com](mailto:msellatileila@gmail.com))
- **Hager Ben Mami** : Directrice Marketing au PACKTEC ([hager.benmami@packtec.tn](mailto:hager.benmami@packtec.tn))
- **Samia Azzabi** : Directrice Marketing & Communication FHI 360 ([SAzzabi@fhi360.org](mailto:SAzzabi@fhi360.org))

## Article 12 : Prix

Les lauréats recevront un trophée lors de la cérémonie de remise des prix, ainsi qu'une récompense financière.

Les prix seront accordés aux 3 meilleurs emballages proposés dans les deux gammes pré définies comme suit :

### **LUXE :**

**1<sup>er</sup> Prix : 5000 DT**

**2<sup>ième</sup> Prix : 3000 DT**

**3<sup>ième</sup> Prix : 1000 DT**

### **ÉCONOMIQUE :**

**1<sup>er</sup> Prix : 5000 DT**

**2<sup>ième</sup> Prix : 3000 DT**

**3<sup>ième</sup> Prix : 1000 DT**

Tous les candidats dont les emballages seront retenus lors de l'évaluation technique, recevront des attestations de participation à ce concours.

Les emballages primés seront présentés sur les sites internet de l'ONAT, PACKTEC, ACEA et Wiki PAM (site du cluster).

## Article 13 : Calendrier

Annonce du concours - point presse au salon de l'emballage : **mardi 05 mars 2019 à 15h.**

Ouverture des inscriptions en ligne sur le site du projet ACEA: **lundi 11 mars 2019 à 10h.**

Dernier délais des inscriptions et remise des prototypes/maquettes: **lundi 10 juin 2019 à 17h.**

Délibération du jury : **vendredi 21 juin 2019.**

Cérémonie de remise des prix : **samedi 29 juin 2019.**

